C'est nous Sénouillac

La lettre d'information des Sénouillacois

Trimestrielle
Juin 2025
N°15

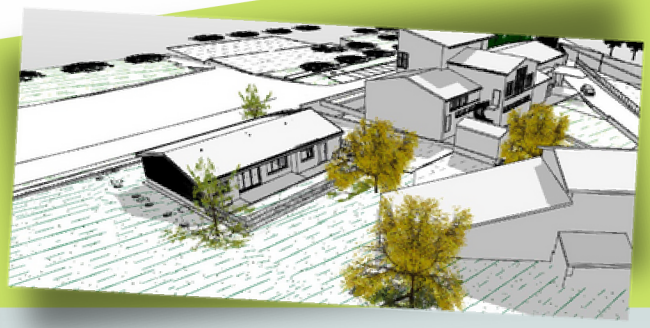

LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Atelier d'architecture. nuao Sénouillac

L'EDITO

L'été est enfin là, avec ses manifestations habituelles du village, grâce encore au **dynamisme de nos associations**, mais à la mairie, ce sont bien **les chantiers en cours qui nous occupen**t au quotidien. Les délais sont tenus (fin 2025) mais d'autres projets qui vont de pair nous obligent à réfléchir les aménagements futurs dans leur globalité.

Si nous avons évoqué la réhabilitation de la maison "Delmas" en maison partagée participative, nous n'avons pas détaillé l'aménagement global de ce secteur et principalement la volonté de **dévier la rue des Pavillons sur l'avenue des Vignes afin de rendre aux piétons tout l'espace derrière la mairie et mieux sécuriser les abords de l'école**. Cela pourra se réaliser quand les travaux seront terminés au même titre que la jonction avec la maison d'assistantes maternelles (voir schéma p2).
Au sujet de la MAM, je voudrais apporter une précision : si nous nous sommes lancés dans ce projet (subventionné à près de 80%), c'est bien parce qu'il y a un manque en terme d'accueil petite enfance. **Ce service se réfléchit au niveau de l'agglomération et suit un maillage de territoire**. Les assistantes indépendantes de Sénouillac ont été concertées et sollicitées. 8 places supplémentaires seront ainsi mises à disposition pour les enfants des parents du territoire, Sénouillac et communes alentours.

Nous vous présentons en page 2 un autre exemple de projets en concertation avec les communes voisines : **la réouverture de la piscine d'Aiguelèze**, fermée en 2005 par le département et rachetée en 2008 par la commune de Rivières. Cela sera possible grâce à de nombreux partenaires financeurs : Etat, région, département et l'agglo dans le cadre de sa compétence scolaire et du "savoir nager".

Comme vous le voyez nous ne manquons pas d'**ambition** ni de **projets pour notre beau village** pour les années à venir.
Je vous souhaite un bon été et je vous donne RDV pour la traditionnelle soirée du 14 juillet, lors de laquelle la visite des chantiers sera possible.

Bernard FERRET

Ici on agit !

25 Covoiturer sur l'agglo et au-delà :

Pour encourager la pratique du covoiturage, Gaillac Graulhet Agglomération lance son service de covoiturage avec une application accessible à tous : **Sillonne Covoit** en partenariat avec **Karos**. Avec Sillonne Covoit, vous disposez désormais d'une solution de déplacement simple, rapide et efficace pour vos trajets du quotidien. Pour vous inscrire, c'est facile :

- Téléchargez l'application Karos > Sillonne Covoit
- Créez votre compte en indiquant si vous êtes conducteur, passager ou les deux (alternant)
- Précisez votre trajet domicile travail et indiquez vos horaires habituels de trajet

C'est parti, Sillonne Covoit vous met alors en relation avec des usagers effectuant le même trajet.

Vous êtes conducteur ?
Gagnez 2€/passager/trajet jusqu'à 30 Km, puis 0,10 €/km supplémentaire jusqu'à 80 Km

Vous êtes passager ?
Payez 0,50€/trajet jusqu'à 30 km, puis 0,10 €/km supplémentaire jusqu'à 80 Km

Téléchargez l'application

IMAGINER

LA PISCINE D'AIGUELÈZE RESSUSCITÉE !

Bonne nouvelle pour les habitants de Sénouillac : la piscine d'Aiguelèze, fermée depuis plus de 20 ans, va renaître sous la forme d'un nouvel équipement aquatique moderne, dont l'ouverture est prévue pour l'été 2026. **Ce projet ambitieux est porté par 6 communes** dont Rivières qui possède cette piscine sur son territoire, Lagrave, Fayssac, Florentin, Labastide-de-Lévis et Sénouillac.

A travers une démarche de réhabilitation, le futur centre aquatique comprendra le bassin couvert extérieur existant de 25 mètres, un espace dédié à l'apprentissage de la natation, ainsi qu'un espace ludique pour les enfants (pataugeoires).

Il accueillera les scolaires, les clubs sportifs, les familles et tous les usagers du territoire tout au long de l'année. L'eau du bassin sera mise en température grâce à l'énergie solaire, via des installations photovoltaïques. Un dispositif de couverture permettra de limiter l'évaporation et de conserver une température agréable.

La commune de **Sénouillac a fait le choix de participer financièrement à ce projet structurant, dans l'intérêt de ses habitants**. Cette implication ouvre droit à un avantage concret : des **tarifs préférentiels** seront proposés à tous les Sénouillacois pour l'accès aux équipements dès leur mise en service.

Au-delà des loisirs, ce projet répond en premier à un enjeu essentiel de santé publique : permettre à tous, notamment les plus jeunes, d'apprendre à nager dans des conditions optimales, sûres et accessibles. Une avancée significative pour notre territoire et ses habitants.

Avec l'obligation scolaire "savoir nager", tous les enfants doivent avoir accès à des créneaux dans une piscine ce qui était difficilement le cas pour les élèves de Sénouillac.

L'AMÉNAGEMENT GLOBAL DU NOUVEAU SECTEUR

▶▶▶ *Zone piétonne*

▶▶▶ *Nouvelle rue pour connecter la rue des Pavillons et l'avenue des Vignes*

Les nouveaux aménagements du cœur de bourg démarrés en 2018, complétés des projets lieux de vie, café associatif et culturel, MAM, la transformation future de la maison Delmas en maison et jardin partagés, le tout aux abords de la mairie en son centre et du groupe scolaire **obligent à travailler la circulation des véhicules autant que des piétons.** D'autant plus que la zone arrière aura pour vocation, dans le prochain PLUI, à être urbanisée. Ainsi avec l'aide du CAUE (conseil en architecture urbaine) nous avons imaginé la création d'une déviation de la rue des pavillons permettant **l'aménagement d'un espace piéton sécurisé autour de l'école et de la Mairie.**

VIVRE ENSEMBLE

ESPACE D'EXPRESSION DÉDIÉ À LA LISTE NON MAJORITAIRE

Senouillacoises, Senouillacois,

A 9 mois d'un nouveau scrutin municipal et avant la réserve électorale du 1er septembre 2025, nous avons l'opportunité de nous exprimer sur la lettre d'info. Vos trois représentants de la liste "Pour un choix démocratique" ont siégé à quasiment tous les conseils municipaux et aux différentes commissions, toujours dans un climat serein et apaisé. Trois élus c'est peu mais avec le pouvoir d'influence sur les grandes décisions et orientations majeures prises pour une commune de notre envergure.

De gros chantiers sont en œuvre actuellement, lieux de vie, MAM, logement, future maison inclusive etc. en espérant que ces investissements auront tous leurs subventions allouées.

Nous remercions nos agents administratifs pour leur aide lors de différents questionnements de notre part et leur éclairage administratif.

Pour les neuf mois restants nous serons toujours vigilants et surtout à votre écoute, continuez à nous questionner.

Merci à vous.

Jacques Rivieyran, Gilles Fort, Corinne Rojo et Sébastien Alauzet qui l'a remplacée à partir de la deuxième année.

le chiffre du mois 13.5%

Comme les années précédentes nous n'avons pas fait évoluer nos taux d'imposition. Les raisons ont été évoquées dans notre dernier bulletin. Mais Il y a un chiffre qui mérite votre attention, c'est le taux de l'imposition sur le foncier non bâti : **13.5%. C'est l'un des quatre taux les plus bas parmi les 317 communes du département**. Cet impôt sur le foncier non-bâti étant payé en majeure partie par le monde agricole, il nous semble important par ce biais de soutenir ce secteur actuellement en difficulté.

ENTRETENIR & VALORISER

LE RÉVEIL DU PATRIMOINE SÉNOUILLACOIS

Ce n'est pas moins de **25 éléments du patrimoine rural et architectural** qui ont été recensés dans notre village, pour certains restaurés, d'autres mis en valeur et parfois redécouverts à Senouillac tout au long de ces bientôt 6 années de mandat. Il aura fallu du dynamisme et une certaine détermination de la part de l'équipe municipale pour faire de notre village une bourgade harmonieuse et attractive sur le plan touristique et patrimonial.

Bon nombre d'éléments de notre patrimoine oubliés, parfois ignorés, voire abandonnés, ont **profité à la fois de l'énergie de nos agents ainsi que des conseils et du savoir-faire des élus, parfois accompagnés par les architectes des bâtiments de France.** Ainsi, l'église Saint-Martin, ses deux cadrans solaires, le lavoir de Mauriac, les croix de rogations, le puits de Pisserates et le pont-bascule entre autres éléments, ont tous bénéficié d'une restauration devenue urgente. Certes, il reste à entretenir ce qui a été réalisé, mais il ne fait nul doute que cette richesse patrimoniale destinée à être transmise aux générations futures continuera d'être préservée et valorisée par les futurs élus.

TRAVAUX VOIRIE

Avec le réchauffement climatique, la dégradation des routes s'accélère, nous en sommes tous témoin. Pour en limiter l'impact, le choix a été fait d'investir chaque année pour remettre en état environ deux kilomètres de voirie communale. Ainsi, cet été **le chemin de Barrique et la partie sud du chemin des Maurices bénéficieront d'une réfection**, soit un investissement de 82 069€.

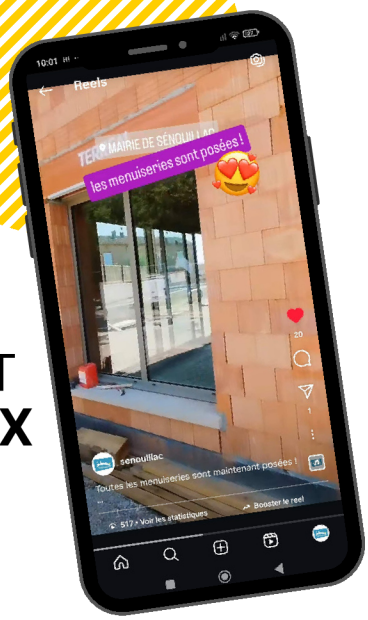

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE ET DES **TRAVAUX EN COURS** SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX FACEBOOK ET **INSTAGRAM**

@SENOUILLAC

Bon à savoir !

 # TRANSPORT SCOLAIRE : Depuis la rentrée 2023 l'agglo prend en charge la "part famille" de 80€/enfant en complément de la contribution de la commune à hauteur de 160€ et du financement du reste par le département de 950€.

ATTENTION : Pour en profiter, les **inscriptions doivent obligatoirement être faites du 21 Juin au 31 juillet** 2025 auprès de la FEDERTEEP. Après cette date, l'inscription coûtera 25€.

+ D'INFOS : www.federteep.org/inscription

 # RECHARGE PIEGE ANTI-MOUSTIQUE

Depuis 2022, la Mairie offre une recharge gratuite pour piège BG Mosquitaire (valeur 23 €) à chaque foyer sénouillacois équipé de ce dispositif. Il suffit de se présenter en mairie avec la facture d'achat du piège avant le 12 juillet pour en bénéficier.

 # MICRO-COUPURES ELECTRIQUES ?

Des lumières qui clignotent, des appareils qui se réinitialisent ? Signalez vos micro-coupures de courant auprès de la Mairie afin d'en faciliter leur résolution auprès d'Enedis.

SE RETROUVER

VOS ASSOS, l'événement

Les associations réunies autour du projet fédérateur du Café Associatif

Le 23 mai dernier, les associations de Sénouillac se sont réunies à l'invitation des « Ami.e.s du Talus » (AdT) afin d'échanger autour du futur Café associatif et culturel « Le C'est Nous », actuellement en construction. Cette rencontre avait pour objectif de présenter l'état d'avancement du projet et d'**associer les acteurs associatifs à sa réflexion.**

Après avoir rappelé la genèse de cette initiative citoyenne, les AdT ont détaillé les différentes étapes en cours, notamment le travail mené avec l'accompagnement de l'Adefpat sur les questions de fonctionnement, de gouvernance et d'animation. L'ambition affichée est claire : **co-construire ce nouvel espace de vie avec l'ensemble des forces vives du village**. Écouter les associations, mieux comprendre leurs activités, recueillir leurs attentes et leurs éventuelles préoccupations ont constitué le cœur des échanges. Plusieurs pistes de contributions ont déjà émergé, témoignant d'**un réel intérêt pour cette dynamique collective.**

La soirée s'est prolongée dans une ambiance conviviale autour d'un apéritif dînatoire, favorisant les discussions informelles et les rapprochements. Ce premier temps d'échange marque le début d'une concertation élargie qui se poursuivra dans les prochains mois, afin de bâtir ensemble **un lieu fédérateur et vivant pour Sénouillac.**

Retrouver toutes les infos pratiques sur votre commune et **ses associations**, ainsi que **les procès-verbaux des Conseils Municipaux,** délibérations et arrêtés directement en Mairie et sur le site internet.

LA MÉDIATHÈQUE MOBILE

Et **1 vendredi/mois**, la Médiathèque Mobile s'installe à Senouillac !

RÉUNION PUBLIQUE LE 28 JUIN

Co-construisons ensemble la vie au village !

Le 28 juin prochain, les 2 groupes de travail composés de sénouillacois organisent une réunion publique dédiée aux projets structurants du cœur de village : **la Maison Partagée (dit "Maison Delmas") et le futur café associatif "le C'est Nous"**. Cette rencontre conviviale permettra de présenter l'état d'avancement des deux projets, de partager leurs objectifs et de **recueillir les avis, idées et propositions des habitants**. Divers temps d'échange sont prévus : présentation des projets, discussions en petits groupes, restitution des contributions et moments de convivialité. Cette réunion s'inscrit dans **une démarche de concertation active et d'implication citoyenne indispensable à la réussite de ces projets** de village. Rendez-vous le 28 juin à 10h, sous les micocouliers ou salle du conseil selon la météo.

Agenda

Juin

- les 20 et 21 : **Les fêtes du village**, organisées par le Comité Sénouillacois
- le 21 : **Finale du championnat Midi Pyrénées de Quille de Huit** au stade dès 8h, organisée par Sport Quilles Senouillac.
- le 28 : **Réunion publique** organisée par les 2 groupes de travail dédiés aux projets Maison Partagée et Café Associatif et Culturel, à 10h sous les micocouliers

Juillet

- le 08 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15
- le 14 : **Visite des chantiers** du café associatif et de la nouvelle cuisine de la salle des fêtes de 18 à 19h
- le 14 : **Apéritif dînatoire** (et feu d'artifice) organisé par la Municipalité, à partir de 19h

Réservé aux Sénouillacois

Août

- le 30 : **Marché Gourmand**, organisé par le Comité Sénouillacois

Septembre

- le 9 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15
- le 20 : **Soirée "Gueuleton"**, organisée par le Comité Sénouillacois
- le 26 : **Challenge de l'Amitié**, organisé par Sport Quilles Sénouillac, au stade

On reste en contact !

flashez-moi !

Suivez-nous
senouillac.fr

Mairie
7 av des Vignes
81 600 SENOUILLAC
accueilmairie@senouillac.fr
05 63 41 71 98

Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 - 17h
Mardi, jeudi et samedi : 8h30 - 12h

SENOUILLAC

Lettre d'information éditée par la commune de Sénouillac. Tirage : 540 exemplaires.
Conçue, imprimée et distribuée par nos soins. Papier 100% recyclé.